

Schéma départemental des plans blancs

Circulaire du 3 mai 2002 :
organisation du système hospitalier
en cas d'afflux de victimes

Organisation zonale - NRBC

Une organisation de niveau zonal (devenue nécessaire compte tenu de la spécificité des risques et menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), doit être mise en place dans chacune des sept zones de défense. ...

Le schéma départemental des plans blancs doit prendre en compte cette organisation zonale et

l'intégrer dans son plan d'action relatif aux risques spécifiques NRBC.

Annexes NRBC au plan blanc

Chaque établissement de santé doit faire figurer, dans son plan d'accueil hospitalier, des annexes spécifiques à ces risques, élaborées à la fois en fonction de l'organisation zonale et des lignes directrices du schéma départemental des plans blancs.

Schéma départemental

- L'objectif de cette circulaire est d'instaurer dans chaque département, le schéma départemental des plans blancs mentionné précédemment, en fonction duquel chaque établissement de santé doit concevoir son plan d'accueil, qui prend désormais la dénomination de plan blanc.
- Cette organisation est placée sous la responsabilité du préfet (DDASS) et coordonnée par le SAMU sur le plan technique,

Plan blanc élargi (décret du 31/12/2005)

Le plan blanc élargi mentionné à l'article L. 3110-8 recense à l'échelon du département l'ensemble des personnes, biens et services susceptibles d'être mobilisés pour une crise sanitaire grave, notamment les professionnels de santé, les établissements de santé et les établissements médico-sociaux. En fonction de risques qu'il identifie, il définit les modalités de leur mobilisation et de leur coordination, en liaison, en particulier, avec le service d'aide médicale urgente.

Contenu : (établissement/département)

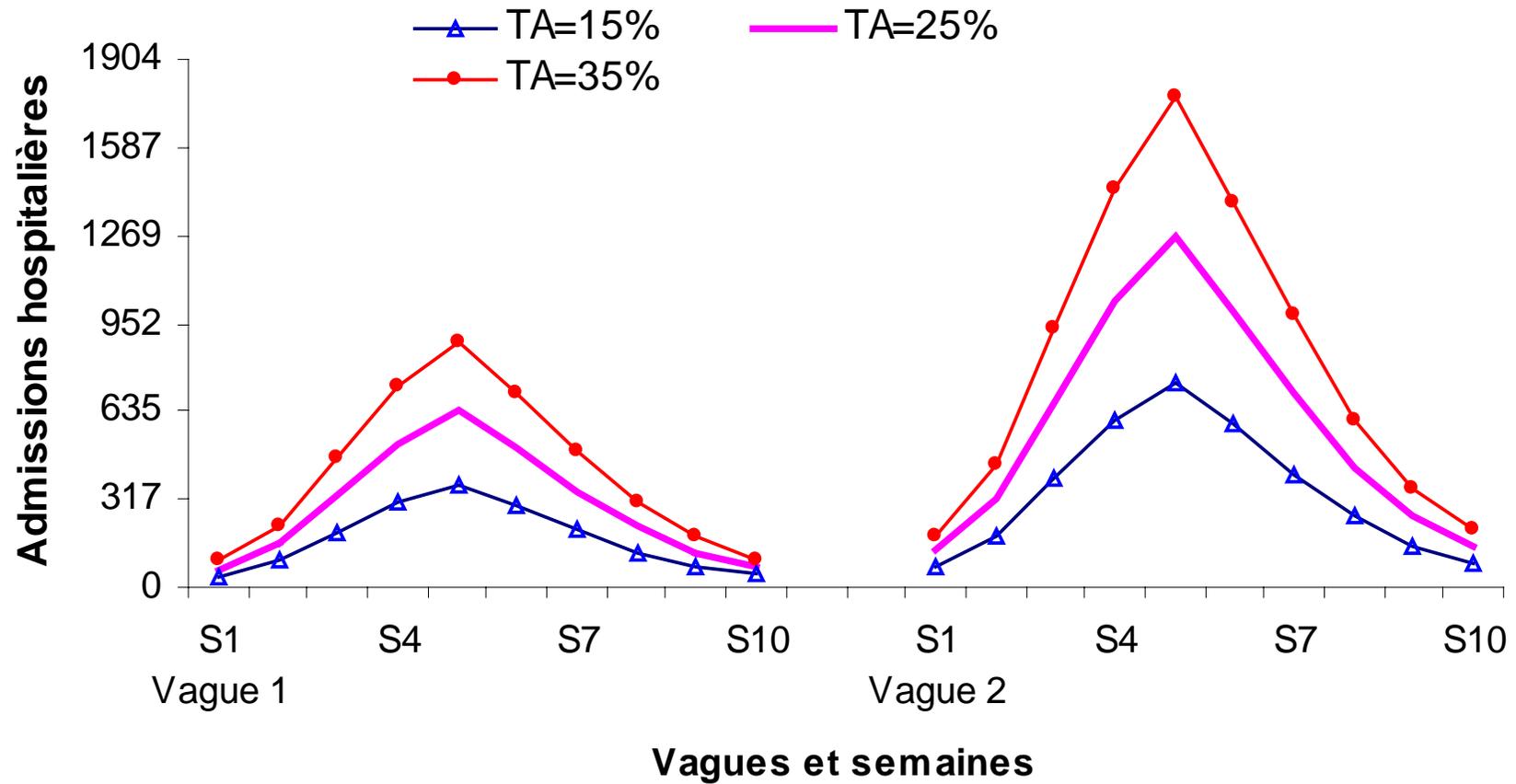
- Capacités accueil plan rouge
- Capacités hospitalisation MCO (public, privé)
- Plateaux médico-techniques
- Matériels (respirateurs ...)
- Stocks antidotes
- Dispositifs de protection, de décontamination ...
- Fiches techniques
- Coordonnées des cellules de crise
- Établissements long séjour, SSR
- Professionnels de santé

Annexe B : pandémie grippale

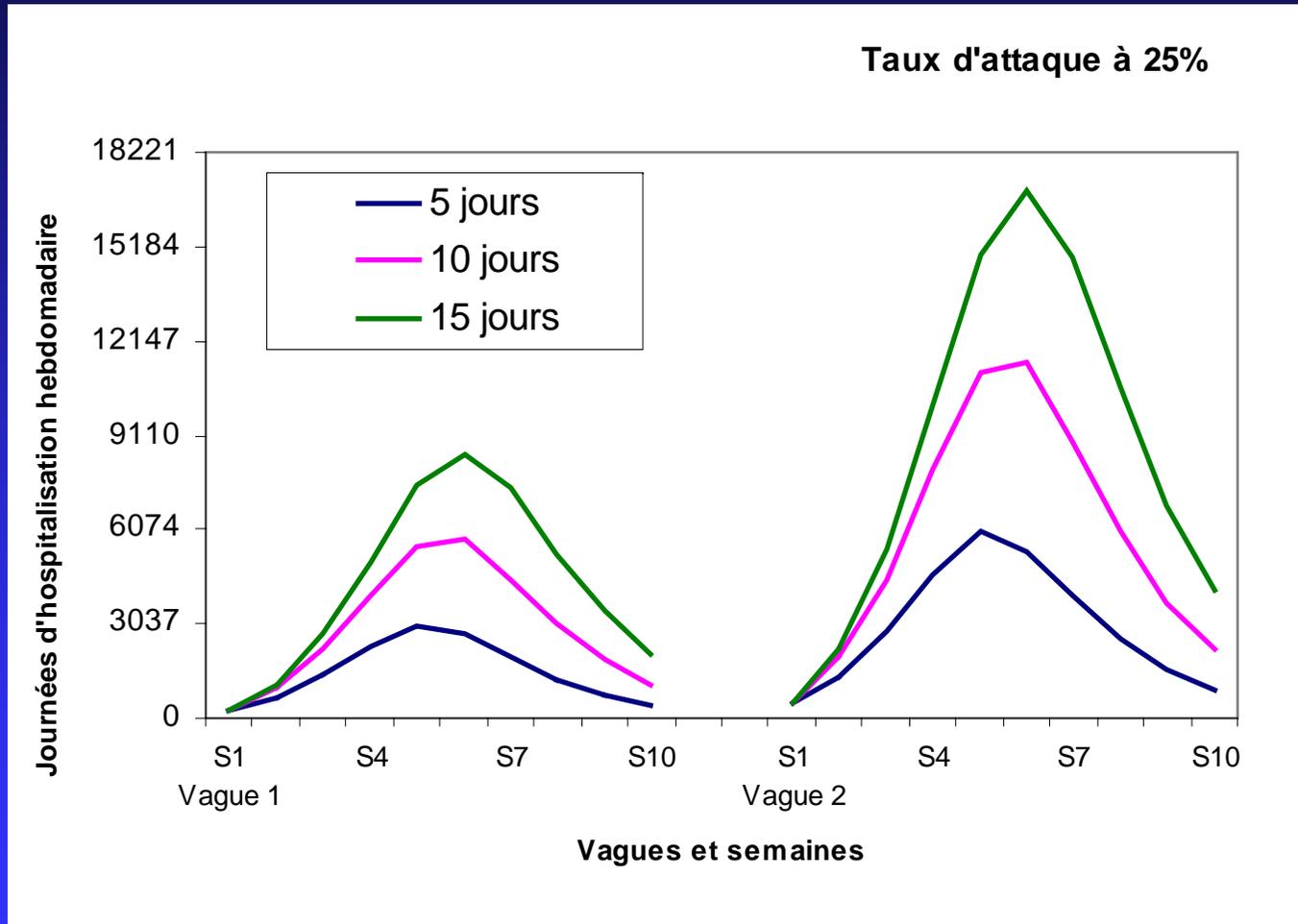
Actuellement en Haute Savoie

- Equipement lits MCO 2465 lits et places
 - ◆ lits de médecine 1195 + 53 (ambu)
 - ◆ lits de chirurgie 897 + 74 (ambu)
 - ◆ gyn-Obst 246
- Admissions annuelles en hosp complète
 - ◆ médecine 58 800
 - ◆ chirurgie 51 000
 - ◆ gyn obst 14 800
- Passages aux urgences 198 000

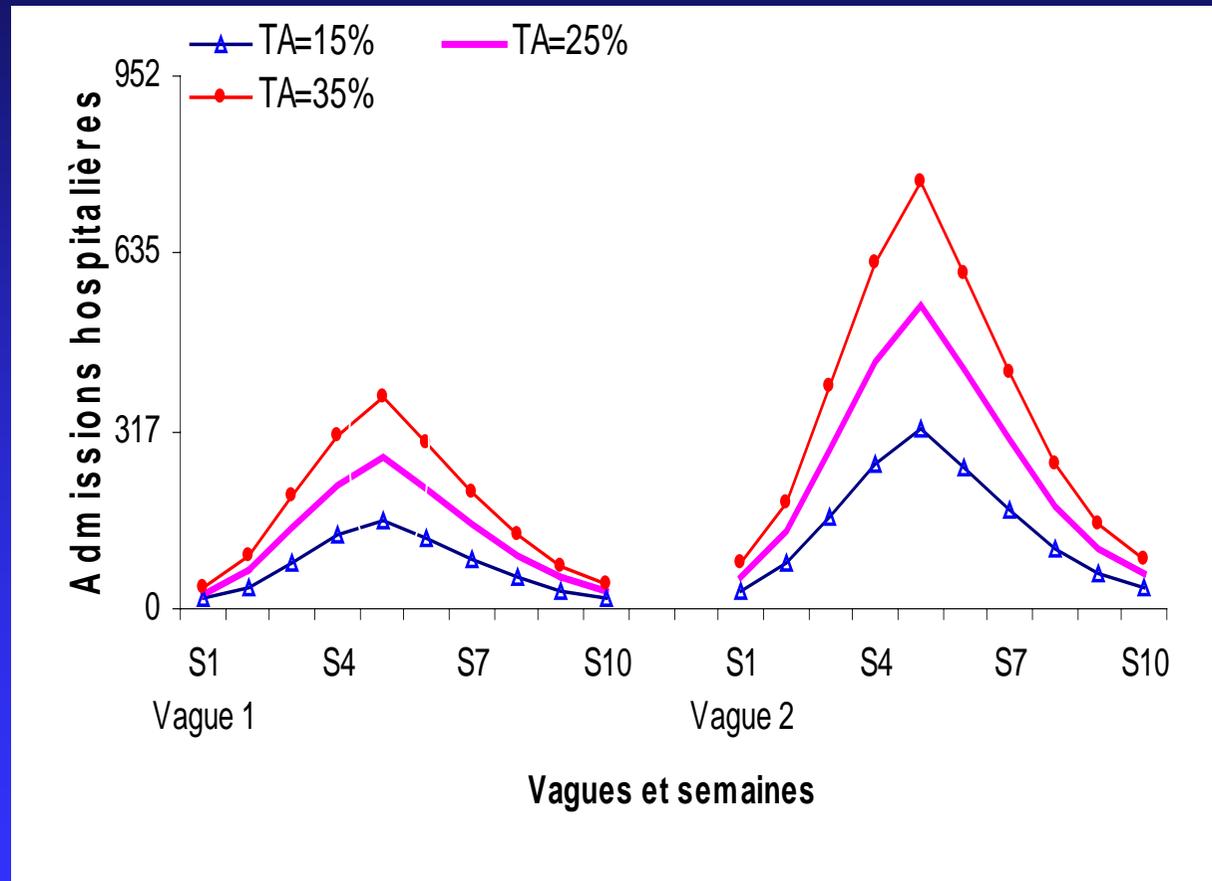
Nombre hebdomadaire d'admission - hypothèse de 2 vagues d'ampleur inégale - Haute Savoie



Nombre hebdomadaire de journées d'hospitalisation - hypothèse de 2 vagues d'ampleur inégale - Haute Savoie



Modélisation territoire nord



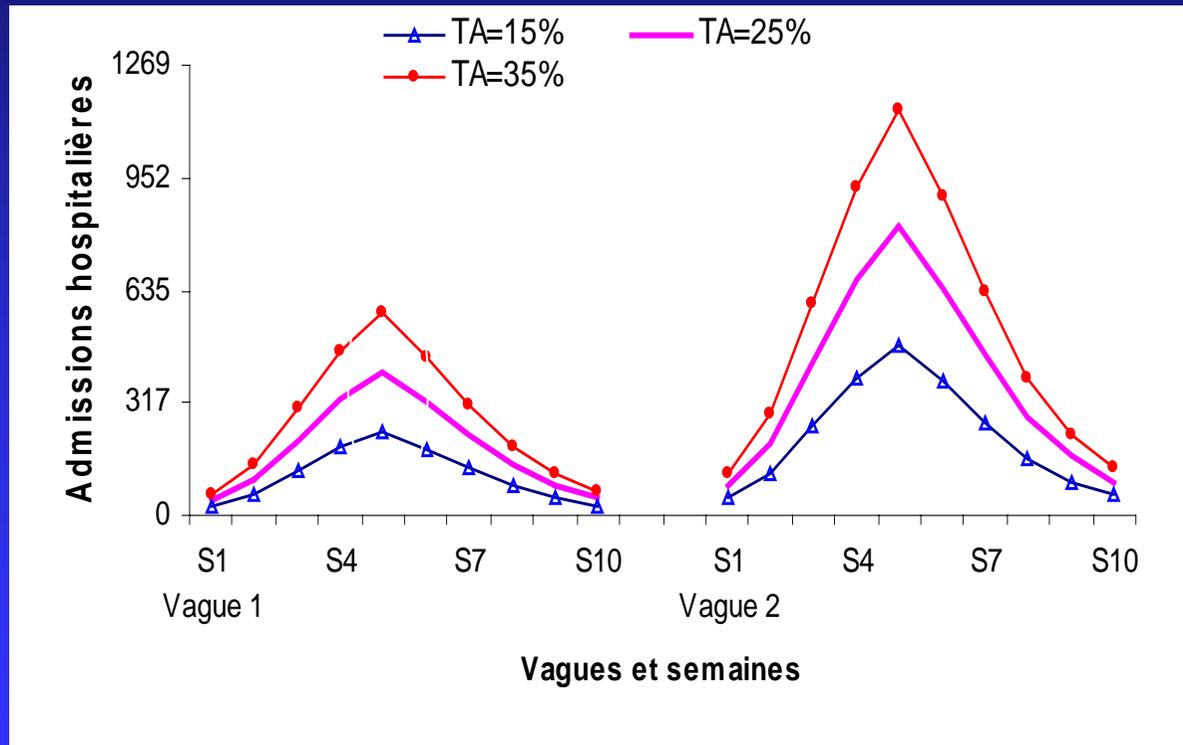
**Lits
occupés/j**

300 à 700

200 à 500

100 à 250

Modélisation territoire sud



**Lits
occupés/j**

450 à 1000

300 à 700

160 à 380